

Améliorer les conditions de travail des TZR, plus qu'un slogan, une nécessité.

La question du remplacement est trop souvent gérée d'un point de vue comptable par le ministère, les recteurs et les établissements. C'est par la baisse continue du nombre de TZR depuis plus de 8 ans que le ministère et les recteurs ont tenté de masquer les effets de la crise de recrutement et des suppressions de postes massives pendant le quinquennat Sarkozy.

Une dégradation continue des conditions du remplacement

Depuis plusieurs années, la situation des TZR et leurs conditions de travail se dégradent (voir page 2) : baisse globale du nombre de TZR, forte diminution du nombre de TZR disponibles pour assurer les suppléances de courte et moyenne durée, augmentation des affectations sur plusieurs établissements. Cette dégradation de la situation du remplacement obère l'efficacité du Service Public d'Education dans son ensemble et met en péril sa continuité. Les remplacements doivent par ailleurs être assurés par des personnels formés et en nombre suffisant, c'est aussi l'une des conditions de la réussite de nos élèves.

Vous trouverez en pages 3 et 4 de ce bulletin une consultation sur nos conditions de travail durant l'année scolaire 2015/2016. Vous pouvez la remplir sur papier et nous la renvoyer ou la remplir directement en ligne. Elle doit être un point d'appui pour porter nos revendications et interpeller le CHSCTA (Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail Académique) avec l'objectif d'alerter l'Administration sur la réalité trop méconnue de nos conditions de travail et d'obtenir des avancées concrètes. Merci de prendre quelques minutes pour remplir cette consultation.

Réforme du #Collège2016, quelles conditions de travail pour les TZR ?

Depuis plus d'un an, dans toutes les publications du SNES-FSU, vous avez pu trouver nos analyses concernant la réforme du #Collège2016. Cette réforme a été imposée, sans concertation, contre l'avis de 80% de la profession. Elle reprend une logique et des dispositifs dont les différentes réformes successives et notamment la réforme Chatel du lycée, ont montré leur caractère, au mieux inopérant, au pire nuisible. Comme toute réforme visant à enlever des heures aux élèves (5h30 minimum de pertes hebdomadaires sur l'ensemble du collège) ceux qui n'ont ni le capital culturel ni le capital financier en seront les premières victimes. Cette vision est à l'opposée de l'objectif de réussite de l'ensemble des élèves qui est le nôtre.

Au delà des élèves, les personnels aussi seront victimes de cette réforme et les TZR seront en première ligne. La publication de programmes de cycle sans repères annuels dans la quasi-totalité des disciplines rendra plus difficile l'adaptation tant en cas d'affectation à l'année sur plusieurs établissements que de suppléances de courte ou moyenne durée. Les dispositifs AP ou EPI imposés sur les horaires disciplinaires ne se formaliseront pas à l'identique d'un établissement à l'autre, entraînant une surcharge de travail pour s'adapter à une pratique imposée sans avoir pu participer à une quelconque élaboration réfléchie...

Face à une hiérarchie qui demande toujours plus, notre vigilance doit être absolue, à chaque instant !

Sommaire

- p.1 - Edito : Améliorer les conditions de travail des TZR, plus qu'un slogan, une nécessité.
- p.2 - Une dégradation continue des conditions de travail des TZR.
- p.3 - Consultation "Conditions de travail des TZR." - Remplir le questionnaire en ligne. - Calendrier de fin d'année.
- p.4 - Consultation "Conditions de travail des TZR." (Suite) - Adhérez en ligne au SNES-FSU

SPÉCIAL TZR



Clément Vernédal

Enseignant de
physique-chimie
Responsable
académique TZR
du SNES-FSU.



Marianne Corrèze

Enseignante de
lettres modernes
Co-secrétaire
académique du
SNES-FSU.



Patrice Arnoux

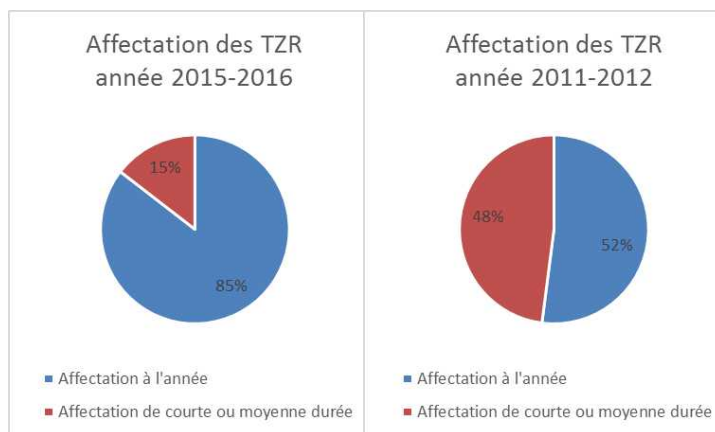
Enseignant de
mathématiques
Co-secrétaire
académique du
SNES-FSU.

Conditions de travail des TZR, conditions de la réussite des élèves !

Nous le ressentons sur le terrain, dans les établissements, nombreux, que nous fréquentons, les conditions de travail des TZR se dégradent d'année en année. Nous avons sélectionné ici 3 graphiques symptomatiques qui illustrent bien la situation actuelle.

Une diminution du nombre de TZR.

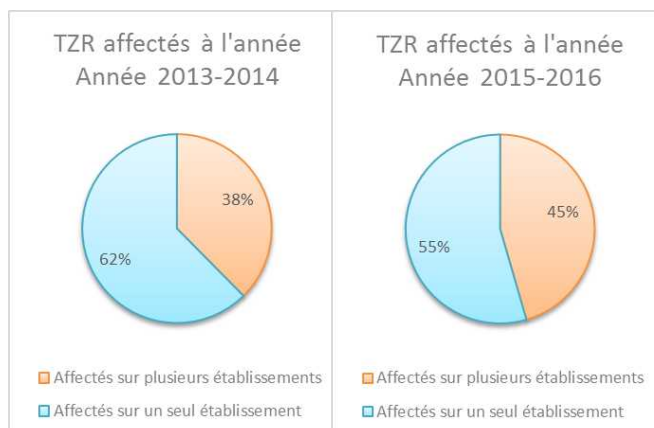
La crise de recrutement conjuguée aux suppressions de postes massives lors du quinquennat Sarkozy ont fait de gros dégâts dans les établissements scolaires, suppressions de postes, de classes, augmentation des effectifs d'élèves par classe, dégradation du climat dans les établissements... La diminution du nombre de TZR a alors servi de variable d'ajustement. L'annonce, en 2012, de la création de 60000 postes dans l'Éducation a suscité l'espoir pour l'ensemble de la communauté éducative mais force est de constater que le résultat n'est pas au rendez-vous. Non seulement la crise de recrutement perdure, l'objectif de 60000 postes ne pourra être atteint mais l'augmentation démographique a accéléré la diminution du nombre de TZR car le choix a été fait de couvrir les postes en établissements au détriment de ceux de TZR. Les politiques



menées par les gouvernements successifs pèsent sur les conditions de travail des TZR, de moins en moins nombreux, ainsi que sur les conditions d'études des élèves.

La quasi-totalité des TZR affectés à l'année.

En 4 ans seulement, la proportion de TZR disponibles pour effectuer des remplacements de courte ou moyenne durée a diminué de 69%. Cette situation est catastrophique pour



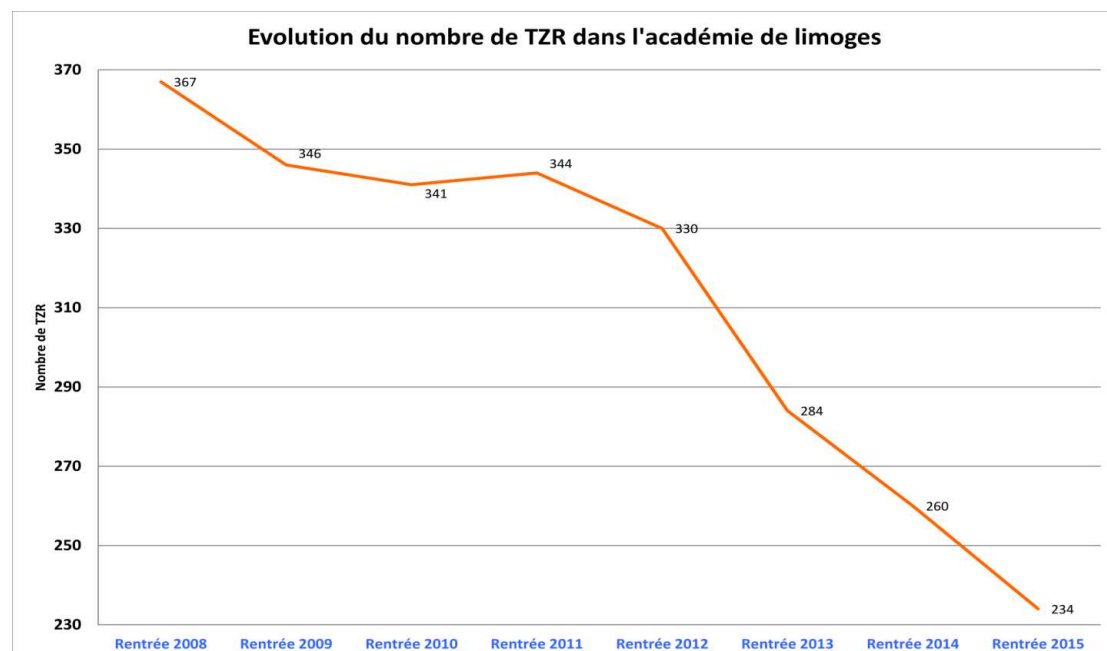
les élèves qui voient les absences non remplacées se multiplier. Le recours accru aux non-titulaires permet d'en limiter un peu les effets mais la situation reste critique dans plusieurs disciplines. La continuité du service public d'Éducation indispensable pour permettre la réussite des élèves est gravement mise en danger.

Augmentation des affectations sur plusieurs établissements.

Le dernier graphique présenté ci-dessous montre l'augmentation des affectations sur plusieurs établissements, 20% depuis deux ans. Ces services partagés sur deux, et maintenant très régulièrement sur trois établissements, sont générateurs de trop fréquents déplacements pour les TZR. La gestion comptable est clairement à l'œuvre ici, les BMP de 1h30 ou 2h se multiplient dans un souci de rentabilité. Une fois de plus, ce sont les TZR qui en

sont les victimes en passant de plus en plus de temps dans les transports et surtout en ayant de moins en moins de temps pour connaître les établissements, s'y intégrer, s'y investir, y mener des projets ou dégager des temps de concertation.

Quand les TZR ne peuvent exercer correctement leur mission, les élèves en sont systématiquement les victimes.



Consultation "Conditions de travail des TZR"

Cette consultation porte sur vos conditions de travail au cours de l'année scolaire 2015-2016. Ce questionnaire a pour but d'affiner notre connaissance des conditions de travail des TZR dans l'académie de Limoges. Merci de prendre quelques minutes pour le remplir.

Vous pouvez remplir le questionnaire directement en ligne en flashant le QR code ci-contre (ou en vous rendant à l'adresse <https://goo.gl/DY2wqj>). Vous pouvez éventuellement le remplir directement sur cette page, le découper et nous le retourner au SNES-FSU Limoges - 40 avenue Saint-Surin 87000 LIMOGES.



→ Etes-vous affecté(e) : à l'année (Remplir la 1e colonne)
 en suppléance (Remplir la 2e colonne)
 à l'année et en suppléance (Remplir les deux colonnes)

Vous êtes affecté(e) à l'année.

→ Sur combien de jours s'établit votre emploi du temps ?
→ Combien de classes avez-vous en charge ?
→ Combien de niveaux avez-vous en charge ?
→ Dans la répartition des services, avez-vous été traité(e) à égalité avec les autres collègues? Oui Non
 Si non, pourquoi ?

→ Dans combien d'établissements êtes-vous affecté(e)?
(Si 1 établissement, vous pouvez tourner la page ou changer de colonne)

→ Etes-vous soumis(e) à une multiplication des réunions du fait d'une affectation sur plusieurs établissements? Oui Non

→ Vous déplacez-vous sur plusieurs établissements au cours d'une même journée ? Oui Non
 Si oui, combien de fois par semaine ?

→ Avez-vous toujours le temps de préparer votre matériel pédagogique (Matériel de sciences, technologie, informatique, ...) lorsque vous vous déplacez sur plusieurs établissements ? Oui Non
 Si non, quelles solutions avez-vous trouvées ?

→ Avez-vous toujours le temps de manger sur une pause méridienne lorsque vous vous déplacez sur plusieurs établissements au cours d'une même journée ? Oui Non

Vous êtes affecté(e) en courte ou moyenne durée.

→ Dans combien d'établissements avez-vous été affecté(e) au cours de l'année ?

(Si aucun établissement, vous pouvez tourner la page)

→ Combien de classes avez-vous eues en charge ?
→ Combien de niveaux avez-vous eus en charge ?
→ Avez-vous été affecté(e) pour des remplacements de moins de deux semaines ? Oui Non

→ Avez-vous utilisé le délai pédagogique de 48h au début de chaque suppléance ? Oui Non

→ Avez-vous enseigné dans plusieurs établissements simultanément ? Oui Non
(Si non, vous pouvez tourner la page)

→ Etes-vous soumis(e) à une multiplication des réunions du fait d'une affectation sur plusieurs établissements? Oui Non

→ Vous déplacez-vous sur plusieurs établissements au cours d'une même journée ? Oui Non
 Si oui, combien de fois par semaine ?

→ Avez-vous toujours le temps de préparer votre matériel pédagogique (Matériel de sciences, technologie, informatique, ...) lorsque vous vous déplacez sur plusieurs établissements ? Oui Non
 Si non, quelles solutions avez-vous trouvées ?

→ Avez-vous toujours le temps de manger sur une pause méridienne lorsque vous vous déplacez sur plusieurs



La suite du questionnaire est au dos.



Remplir le questionnaire en ligne

Le questionnaire est également disponible directement en ligne. Vous le trouverez à l'adresse <https://goo.gl/DY2wqj> ou en flashant le QR Code ci-contre.



Pour information



TZR - Calendrier de fin d'année

13 juin - Mouvement Intra
4 juillet - Rattachements administratifs des TZR
18 juillet - Affectations pour l'année 2016-2017

Consultation "Conditions de travail des TZR" (Suite)

- Quelle est votre discipline de recrutement ?
- Quel est votre âge ? 21-30 ans 31-40 ans 41-50 ans 51-60 ans Plus de 60 ans
- Nom - Prénom (Facultatif) :
- Depuis combien d'années consécutives êtes-vous TZR ?
- Être TZR est-il un choix de votre part ? Oui Non
- Si non, pourquoi ?
-
- Quel est votre temps de trajet moyen hebdomadaire ?
- Quelle distance moyenne parcourez-vous chaque semaine ?
- Avez-vous été victime d'un accident sur un trajet dû à votre fonction de TZR ? Oui Non
- Vous a-t-il été demandé d'assurer des heures hors de votre discipline ? Oui Non
- Si oui, les avez-vous acceptées ? oui non
- Pourquoi ?
-
- Votre notation administrative vous paraît-elle impactée par le fait d'être TZR ? Oui Non
- Vos chefs d'établissement prennent-ils en compte la spécificité des conditions de travail des TZR ?
- Toujours Souvent Rarement Jamais
- Avez-vous eu au moins un arrêt de travail que vous imputeriez à vos conditions d'exercice ? Oui Non
- Que vous a-t-il été demandé de faire lors des périodes sans remplacement ? (Ou sur les heures restantes si vous êtes affecté(e) à l'année sur un temps incomplet)
-
- Avez-vous le temps d'échanger avec vos collègues ? (Echanges avec les professeurs principaux et équipes éducatives de vos classes, échanges avec les collègues de la même discipline, échanges avec la vie scolaire, ...) Oui Non
- Participez-vous à la vie collective du ou des établissements ? (Participation au CA, conseils d'enseignement, ...) Oui Non
- Pensez-vous que le temps de travail global des TZR est augmenté du fait de leur fonction ? Oui Non

Remarques complémentaires ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....



Adhérez en ligne sur www.snes.edu



Vous avez la possibilité de renseigner votre bulletin d'adhésion, l'imprimer pour le renvoyer à la section académique (40, avenue Saint-Surin 87000 Limoges) ou payer directement en ligne si vous le souhaitez.

Cliquez sur "Adhérez au SNES"



ou flashez :



Défendez votre métier et le 2nd degré.

Défendez vos conditions de travail.

Renforcez le SNES-FSU !

Rejoignez le collectif TZR du SNES-FSU.

Syndiquez-vous !